

Les clés d'un entretien réussi avec un particulier employeur

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Assistante maternelle
- Garde d'enfants
- Personnel de crèche

Prérequis

- Etre assistant maternel ou garde d'enfants (IPERIA)
- Etre sous contrat avec un employeur (IPERIA)
- (hors financement IPERIA) pas de pré-requis

Accessibilité

- L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est variable selon le lieu de la formation, nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap
- La formation est accessible sur inscription avec un bulletin IPERIA (AM ou SPE) une fois contact pris avec notre organisme ou votre RAM
- Un tableau récapitulatif des sessions déjà programmées sur le Grand est disponible sur demande (ou sur notre page Facebook)
- Pour s'inscrire à une formation sous financement Iperia, les assistants maternels doivent remplir un bulletin d'inscription spécifique. Celui-ci est transmis par mail aux animatrices de RPE, 2 à 3 mois avant le début de la formation, pour diffusion aux assistants maternels.
- Les assistants maternels remettent ensuite leur dossier au RPE qui nous les retournent remplis et signés au moins 1 mois avant le début de la session de formation. Pour être recevables, les bulletins d'inscription doivent être accompagnés des pièces jointes suivantes : bulletin de salaire de moins de 3 mois, agrément en cours de validité, pièce d'identité, RIB au nom de l'assistant maternel. Attention, il n'est accepté aucune rature ni correcteur sur les bulletins d'inscription.
- A réception des bulletins d'inscription et une dizaine de jours avant le démarrage de la formation, une convocation sera adressée par email à l'assistant maternel.

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de valoriser ses compétences et ses atouts lors d'un entretien d'embauche, d'identifier précisément les besoins du particulier employeur ainsi que de négocier ses conditions de travail.

Contenu de la formation

- SAVOIRS
 - L'entretien d'embauche : les grandes étapes, sa préparation et l'importance de la première impression.
 - L'estime de soi, l'image de soi et la confiance en soi.
 - La communication et la posture professionnelle.
 - La démarche de recueil d'informations.
 - Les suites de l'entretien et les formalités d'embauche.
- SAVOIR-FAIRE
 - Préparer un entretien d'embauche et l'ensemble des documents à fournir à un particulier employeur.
 - Se présenter et présenter son champ d'intervention en valorisant son parcours, ses compétences et ses atouts pour le poste visé.
 - Répondre aux questions du particulier employeur et argumenter sa candidature via des exemples concrets.
 - Poser des questions permettant de mieux cerner le poste et de collecter des informations sur les besoins et les attentes de la personne.
 - Questionner ou reformuler les propos du particulier employeur pour s'assurer de la bonne compréhension de ses besoins et de ses attentes.
 - Établir une proposition de rémunération conforme à la grille de classification, à son expérience et à ses compétences.
 - Négocier ses conditions de travail en s'appuyant sur la convention collective.

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



- Ajuster sa proposition d'intervention en fonction de la demande et des besoins du particulier employeur.
- SAVOIR-ÊTRE
 - Être courtois
 - Être ponctuel
 - Être factuel
 - Être précis

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur professionnel expérimenté sur le secteur de l'enfance et petite enfance plus particulièrement sur ce thème

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités d'obtention

Délivrance d'une attestation

Indicateurs de résultats

pas de session en 2022

Tarif de la formation

Financement par le plan de développement des compétences IPERIA pour les assistants maternels et gardes d'enfants ou SPE (sur bulletin d'inscription IPERIA)